

**LA PLANTE-MEDICAMENT,
ENTRE SES USAGES ET SES TEMOINS**

Jean BENOIST
Laboratoire d'écologie humaine
Université d'Aix-Marseille III

—

"On s'attend à voir la plante utilisée empiriquement avouer à la science son alcaïde ; mais si elle n'en contient pas, se fiera-t-on au témoignage de ses utilisateurs ?"

J. CLAVREUL, *L'Ordre Médical*.

Quand la plante se fait aliment, elle offre sans ambiguïté le visage d'une amie, passivement nourricière, qu'il s'agit tout au plus de cuire et de malaxer pour la rendre bonne au goût et aisée à digérer. C'est sa chair, sa substance qui nourrissent.

Lorsqu'elle se fait médicament, il en va tout autrement. On ne voit ni ne goûte les corps subtils qu'elle abrite et qui viennent soigner. Et dans l'imaginaire s'agit-il même de substances et non, cette fois, d'une âme de la plante en quelque sorte, insaisissable parce qu'à peine matérielle, même si le végétal en est l'indispensable support ?

D'emblée la plante-médicament se situe dans une zone ambiguë. Elle participe au monde matériel mais aussi à la Vie ; elle est ancrée dans la chimie, mais aussi dans des pouvoirs autres qui plongent dans l'inconnaissable. Selon les regards, selon les circonstances, elle est l'un ou l'autre, voire l'un et l'autre sans que celui qui l'utilise sache toujours qu'il l'a choisie justement en raison de cette ambiguïté. Aussi toute recherche sur les plantes médicinales conduit-elle inéluctablement à la question placée en exergue de ces pages, et les réponses procèdent d'un choix a priori, d'une position de principe qui reflètent une vision du monde plus que l'observation des usages de la plante.

Nous sommes alors poussés, comme malgré nous, à ne pas choisir vraiment, mais à constater ce qui se passe, allant ainsi d'un inventaire des effets des plantes à une anthropologie du médicament. C'est-à-dire à un inventaire et à un décryptage bien plus vastes : ceux des univers thérapeutiques où la plante joue

un rôle, des rôles, où elle n'est pas que le moyen d'une action médicinale concrète, mais aussi le support de représentations, le réceptacle de symboles : pensons à la Légende de la Sauge... Détour nécessaire, car c'est par son relais que passent souvent certaines des connaissances les plus empiriques.

I. Techniques et traditions

Malgré les réticences d'une partie du corps médical, la phytothérapie a un statut tout à fait clair dans l'arsenal thérapeutique français. La remise en cause récente du remboursement des préparations magistrales par la Sécurité sociale ne la touche pas directement, même si, en fait, beaucoup de ces préparations utilisent des produits d'origine plus ou moins directement végétale.

Les plantes médicinales, hormis le nombre limité de celles qui ne font pas l'objet de réglementation restrictive, sont soumises comme tous les médicaments à une autorisation de mise en marché. Dans leur cas cependant il suffit de constituer un dossier "aménagé", moins lourd que celui qui est nécessaire pour les médicaments de synthèse. Cette procédure s'applique depuis 1986 à 112 plantes médicinales. Le contrôle pharmaceutique (identification des composants, contrôle de la fabrication, de l'origine et de la stabilité) reste assez poussé, mais les dossiers toxicologique et clinique sont très allégés. Ils tiennent largement compte des pratiques traditionnelles, tout en fixant un maximum à la posologie.

Dans le même esprit, la Communauté européenne a publié dans son Journal officiel du 16 novembre 1987 une "*Résolution sur la réglementation de la production et la consommation des plantes médicinales et des préparations à base de plantes médicinales*". Favorable à la phytothérapie, cette résolution propose que l'utilisation des plantes médicinales et des préparations à base de plantes médicinales "soit réglementée avec la même précision que les spécialités pharmaceutiques". Elle "admet cependant l'existence de nombreuses plantes médicinales, utilisées depuis toujours et décrites dans les ouvrages scientifiques" mais n'ayant que des effets pharmacologiques limités et qui ne seront pas justiciables des contrôles imposés aux spécialités pharmaceutiques. Elle prône une normalisation européenne, qui garantisse les malades contre des produits dangereux, mais elle laisse ouverte la porte aux utilisations traditionnelles qui auront fait le preuve de leur innocuité.

Bien des ambiguïtés demeurent cependant... Les connaissances traditionnelles qu'implique l'utilisation médicinale des plantes peuvent certes en partie se plier à cette logique. Certaines sont immédiatement accessibles et largement diffusées, dans la médecine familiale et dans l'automédication appuyées

sur la tradition orale ou sur des ouvrages qui la reflètent depuis fort longtemps. Mais dès que des spécialistes populaires de la médecine traditionnelle entrent en scène, d'autres dimensions se dévoilent. Il s'agit d'abord de la référence à un cadre nosologique, et à des étiologies qui n'ont que fort peu à voir avec la médecine la plus moderne. Dans son bel ouvrage *"L'herbe qui renouvelle"*, Pierre Lieutaghi montre bien l'actualité de ces références au coeur d'une région française par ailleurs fort modernisée : les aphorismes de l'Ecole de Salerne ne sont pas loin, ni la doctrine des signatures. Il s'agit aussi de modes d'obtention des végétaux, qui mettent en avant non seulement les propriétés intrinsèques à la plante, mais aussi une relation entre elle et le cosmos, et entre elle et le thérapeute, thérapeute dont le pouvoir et la connaissance s'enracinent souvent dans un don d'origine spirituelle.

Les choses sont-elles si différentes, du moins aux yeux du public, en ce qui concerne ces spécialistes plus techniques, que sont les herboristes, les phytothérapeutes et les homéopathes. Certes les savoirs ne sont pas les mêmes, ni sans doute les intentions, mais ce que perçoit le malade s'inscrit dans le droit fil de ce qui précède.

Les herboristes sont les plus proches de la tradition. Leur diplôme, maintenant supprimé, leur donnait vocation d'assurer grâce aux propriétés des plantes les soins de confort quotidiens. Avec leur effacement progressif du paysage, ce sont les pharmaciens qui ont pris la relève, en présentant des plantes sous les formes les plus diverses. Malgré la réglementation, dont elles ne se soucient guère, bien des boutiques "diététiques" sont elles aussi entrées dans ce champ d'action et proposent plantes et préparations avec des indications explicitement thérapeutiques.

Les phytothérapeutes utilisent quant à eux les plantes sous des formes diverses : infusions, décoction, teintures-mères, macérats glycinés ou huiles essentielles. Ils ont, comme les homéopathes, étudié leur spécialité dans des écoles semi-officielles, dont l'enseignement est toléré bien que non reconnu. Dans ces écoles privées, la transmission du savoir se rapproche plus, par ses méthodes et par son cadre social, des formes traditionnelles de transmission de la culture que des enseignements scolaires ou universitaires ; il existe certes des cours systématiques, mais aussi une relation de maîtres à élèves, et une démarche initiatique à laquelle participent à la fois le langage, le système thérapeutique et l'expression d'une doctrine qui dépasse toujours la simple médecine par ses échos philosophiques.

Les homéopathes partent quant à eux de teintures-mères qui ont subi de nombreuses opérations de dilution et de "dynamisation" avant que leurs propriétés ne soient fixées sur le vecteur par lequel elles sont transmises au patient. Là encore, plus qu'en phytothérapie, l'administration d'une médication issue de la

plante se déroule en référence à une doctrine, ensemble clos où l'on entre par une véritable initiation dans laquelle communient le thérapeute et son patient : le partage d'une commune adhésion à l'innocuité et au bienfait des plantes. L'usage de règles strictes, rituel laïc dont les transgressions entraînent l'inefficacité, et le respect des équilibres naturels prennent le pas sur la dimension technique de la recherche de soin. Ils traduisent le fait qu'il faut d'abord adhérer à une éthique, partager une vision de la nature et de la place qu'y tient l'homme, et cela en préalable à cette quête, et pour qu'elle soit efficace.

Le souci de faire coïncider l'utilisation des végétaux avec les pratiques issues de la science moderne a conduit ces dernières années à une évolution de certaines utilisations des plantes par ces thérapeutes. Il ne s'agit certes pas de converger avec les conduites des chimistes qui extraient et synthétisent les substances actives ! Car toujours demeure sous-jacente l'idée vitaliste que les extraits des plantes ne sont pas de même nature que les produits de synthèse. Par contre les formes propres à la médecine moderne sont introduites dans diverses pratiques phytothérapeutiques. Un bon exemple est cette phytothérapie informatisée qui conduit à un "remède personnalisé", c'est à dire au choix de plantes en fonction de dosages sanguins effectués sur le patient. On ne se contente pas de lire et d'interpréter ces dosages : un ordinateur dépouille le tout et formule les indications thérapeutiques. Autre exemple : certains phytothérapeutes ne choisissent plus la plante en s'appuyant sur des connaissances traditionnelles. Ils effectuent non des antibiogrammes mais des "aromatogrammes" où le prélèvement biologique à examiner est mis au contact de différentes essences.

Le discours scientifique impliqué dans ces démarches qui affichent leur appareillage comme emblème de leur modernité vient ainsi cautionner les choix de la médecine globale. Située "entre nature et culture" La plante, est le pont entre l'une et l'autre, car elle semble tout ensemble matière et esprit dans la mesure où elle est à la fois médicament matériel et émanation de la vie.

La plante, même modernisée, garde ainsi son ancrage dans une approche des soins où le sens de la maladie et l'effort de globalité s'affirment contre la parcellisation et le biologisme dominants. Loin de ne jouer dans ce refus qu'un rôle passif, la plante en incarne le projet. Elle est "vivante", elle représente la nature. Elle s'insère sans rupture dans la forme la plus moderne d'une idéologie écologique populaire, née en ville mais projetée sur le monde rural. La plante-médicament est alors de la même famille, et elle a les mêmes consommateurs, que l'agriculture biologique ou que l'alimentation végétarienne.

Et la plante-aliment rejoint ainsi la plante-médicament, en donnant le bien comme l'autre chasse le mal... Produits à base de céréales, de légumes et de fruits,

cortège de régimes, végétarien, végétalien, macrobiotique, cure de jus, voire jeûne, donnent à la plante l'occasion de mettre le corps en harmonie avec la nature, selon la croyance de bien des sectes selon laquelle il n'y aurait d'autres maladies que celles que l'homme provoque lui-même en s'éloignant de la nature. L'instinctothérapie fait culminer ce rapprochement dans une pratique qui atteint aux dimensions d'une caricature...

La plante-médicament est aussi la plante qui prévient le mal. Le discours populaire a trouvé son relai dans des firmes où le secret de grand-mère et les emballages sophistiqués font bon ménage et qui vendent dans des boutiques spécialisées les agents de drainage et de beauté. Aux plantes s'ajoutent les autres composantes de la Nature, la Terre (boue, argile), l'eau thermale, l'air revitalisé, et le soleil. Mais la plante, née de tout cela, en est à la fois la quintessence et l'expression et c'est vers elle que convergent tous ces mouvements.

Peut-on dissocier les unes des autres toutes ces facettes de la plante-médicament et se cantonner au domaine technique, où les alcaloïdes et autres substances actives rendraient seuls compte d'une efficacité qu'il appartiendrait à la science d'évaluer ? Les textes réglementaires édictées par les instances les plus scientifiques semblent en douter, puisqu'ils laissent grande ouverte la voie à la légitimation des usages thérapeutiques des végétaux par la tradition, ainsi qu'on l'a vu au début de ces pages. Et s'il en est ainsi, notre tâche n'est-elle pas non d'adhérer à des doctrines ou de nous indigner de leur existence, mais d'essayer de comprendre pourquoi ? La réponse n'est pas dans la plante, mais chez celui qui l'utilise ; elle est dans la demande qu'il lui adresse, et qui dépasse alors de beaucoup le niveau apparemment technique de ses pratiques. Nous passons de la plante à l'homme, de la botanique à l'anthropologie.

II La plante médiateur et symbole

Le monde végétal est vécu doublement comme entité symbolique et comme lieu technique : l'utilisation de la plante entière qu'apporte la Nature salvatrice est supérieure à celle des fractions extraites industriellement. Or n'oublions pas que dans la plupart des cas, dans nos sociétés comme dans d'autres, la maladie est considérée comme un fait anormal, un fait contre-nature alors que la médecine moderne la conçoit comme un état de nature capable d'évolutions spontanées, vers la guérison le plus souvent, ou vers l'aggravation. La thérapeutique par les plantes est alors vécue comme la restauration du seul état naturel, celui de santé ; elle ré-intègre dans le normal. La plante n'apporte pas une substance, en vue d'une lutte quelconque à l'échelle moléculaire mais la vie ; elle n'introduit pas l'artifice, mais la nature, seule capable de reconstituer le corps dans son intégralité.

Mais nous pouvons aller plus loin. Ce n'est pas un hasard si certaines des thérapies alternatives les plus répandues (phytothérapie, homéopathie) sont celles qui font appel à des ressources issues de l'univers végétal. Quand celui-ci devient univers thérapeutique une double lecture est toujours possible. La plante est le support de produits actifs. En ce sens, son usage, cautionné par bon nombre de succès retentissants lorsqu'elle a été la source de certaines des grandes armes de la pharmacopée, est totalement légitime aux yeux de la science. Mais la plante, grâce à cette image complémentaire de celle que crée son enchaînement dans la nature, permet de concilier, sans avoir à le dire, la légitimité issue de la médecine expérimentale avec une autre qui dénie à celle-ci la capacité d'accéder à l'essence de la vie... Il en va ainsi dans bien des thérapeutiques, par exemple dans l'emploi de dilutions homéopathiques extrêmes, sans parler de certaines méthodes (vibro-homéopathie) qui permettent même de se passer de teinture-mère. Les textes officiels eux-mêmes acceptent comme médicinales des plantes dont les études pharmacologiques ne parviennent pas à mettre d'effets en relief du moment que la tradition les considère comme capables de soigner.

Nous sommes là très loin des alcaloïdes actifs, et nous retrouvons la légende de la sauge. Une bonne illustration de ce qui se passe alors peut être donnée à partir d'observations recueillies dans l'île de la Réunion, département français de l'océan indien. Là, une flore médicinale abondante fait l'objet d'un emploi qui, après avoir été massif commence à se raréfier à mesure que la sécurité sociale a déversé l'arsenal pharmaceutique. Cela n'exclut cependant nullement le recours à la plante, mais on assiste à une réinterprétation de son rôle. Elle perd beaucoup de ses indications anciennes, et elle vient désormais compléter le traitement du médecin, sans s'opposer à lui. Cette complémentarité exprime en fait un partage de rôle qu'exprime bien une expression locale, désignant les médicaments issus des ordonnances médicales : "tisane-docteur". Par contre, le petit bouquet que le prêtre-guérisseur indien donne à celui qui l'a consulté est devenu une "tisane bon-dieu" qui va compléter l'action de la "tisane" du médecin en apportant une aide qui ne tient pas à la chimie de la plante mais aux "pouvoirs" dont elle est le messager, le vecteur.

Deux faces de la plante-médicament : un versant naturaliste, où c'est la plante qui soigne, et un autre où la plante n'est que le réceptacle symbolique d'un pouvoir supérieur. Peu importe alors la plante. Ce qui compte, c'est celui qui l'administre, et les rituels (magiques, religieux ou techniques) qui accompagnent l'administration..

Par sa présence à l'interface de deux mondes, la plante permet à quiconque de l'utiliser, à celui qui croit au ciel (c'est à dire à des pouvoirs naturels ou surnaturels mais en tout cas non immédiatement explicables), et à celui qui n'y croit pas. Dans bien des malaises où les troubles du corps expriment ceux de l'âme, la plante donne une réponse : elle est le messager d'une attention réclamée,

attention d'un autre à celui qui est malade, puis attention du malade à lui même à travers les prises régulières de la tisane, du granule ou des gouttes.

La plante, en devenant médicament est un moyen d'affirmer sans avoir à le dire qu'il y a quelque part une porte ouverte sur l'inconnaissable, qui brise l'opacité où la science semble emmurer le destin de chacun. Et la plante le fait d'une façon compatible avec un monde moderne qui refuse les rêves lorsqu'ils se tournent vers les esprits et les magies. Tout se passe alors comme si ne pouvait être acceptable que ce qui est ancré d'un coté dans la science et de l'autre non dans l'inconnu mais dans l'inconnaissable, cette forme acceptable du surnaturel...

On peut se demander si certains produits nés de la vogue des plantes ne dépassent pas les effets recherchés. Ils misent en effet sur deux tableaux : celui de la technique et celui de la nature. Ainsi voit-on des gélules où la plante, à usage d'automédication cependant, est réduite à la forme, à la posologie et aux indications de banales spécialités pharmaceutiques. Elle ramène le patient à la pharmacie... où la publicité pour l'harpagophyton ou pour le Ginseng rejoint celle des shampoings "naturels" au bois de panama et des "revitalisants" au magnésium.

III Rigueur des analyses ou sagesse des synthèses ?

Depuis quelques années la vogue des médecines douces a conduit à des politiques plus tolérantes à leur égard. L'axe de ces politiques a été de chercher à intégrer ces pratiques dans la rationalité technique de la médecine moderne en les testant selon des méthodes vérifiables. Certains laboratoires homéopathiques publient ainsi des résultats qui ressemblent à bien des égards à ce qu'utilisent des laboratoires pharmaceutiques classiques pour évaluer l'efficacité de leurs produits. Dans les pays du tiers monde, bien des recherches sur la médecine traditionnelle se basent sur une idée simple : les guérisseurs utilisent certes bien des rituels, mais ceux-ci sont les atours superflus dans lesquels ils enrobent des connaissances empiriques sur les plantes que, par ailleurs, ils utilisent dans leurs soins. Il s'agit donc de séparer le rituel de l'objet, et de parvenir ainsi à élargir le spectre des connaissances pharmacologiques et des armes médicales.

Démarches d'analyse, qui aboutissent parfois, mais qui le plus souvent échouent. L'expérimentateur n'a souvent entre les mains qu'un produit bien neutre, sans activité décelable.

Mais on a aussi en face de soi un thérapeute chez qui se relaient les patients. Comme lorsqu'il s'agit de tester l'homéopathie, l'observation montre alors que le "résidu actif" qui donne sa force à la plante n'est pas la substance qui a un effet physiologique, mais autre chose. Ce qui reste de la plante et qui agit sur

la demande du malade, c'est, grâce à la plante, une relation. A travers un dialogue détourné perce une conviction qui permet d'accepter le mal, de transcender les angoisses et de parvenir au sentiment de guérison qui permet d'attendre que la nature fasse son oeuvre. La plante est devenue un message discret et efficace dans un dialogue thérapeutique...

N'est-il pas un vrai sage, ce guérisseur réunionnais qui, plutôt que de ne tenir compte que des analyses des produits qu'il administre, se tourne vers une nouvelle synthèse ? Synthèse entre une "tisane-docteur", issue désormais de la chimie, et la "tisane-bon-dieu" à travers laquelle il sait insuffler dans la plante un message qu'aucune parole de science ne pourrait donner ? La croyance partagée permet au malade et à celui qui le soigne de se rencontrer dans la plante et par elle de communiquer silencieusement l'espoir nécessaire et le sens que le monde risque de perdre quand la plante n'est que chimie.

Bibliographie

- BARRAU J.
1989/90 Les plantes qui guérissent : ethnobotanique et phytothérapie *Projections*.
La santé au futur. Médecine et anthropologie, n°1, pp. 71-77
- BENOIST J.
1989/90 Le médicament, opérateur technique, médiateur symbolique *Projections*,
La santé au futur. Médecine et anthropologie, n°1, pp. 45-50
- CLAVREUL J
1978 *L'Ordre Médical* Seuil, Paris, 282 p.
- GIRRE L.
1980 *La phytothérapie moderne, de la tradition à la science*. Editions médicales
Pierre Fabre, Castres, 79 p.
- LIEUTAGHI P.
1983 *Les simples entre nature et société*. EPI, Mane.
- LIEUTAGHI P.
1986 *L'herbe qui renouvelle. Un aspect de la médecine traditionnelle en Haute-Provence*. MSH Paris.
- ROMBI M., LECOMTE A., DURAND P.
1988 *Précis de phytomédecine* Romart, Nice.
- SAILLANT F.
1990 "Les recettes de médecine populaire. pertinence anthropologique et clinique". *Anthropologie et sociétés* 14,1, pp. 93-114.

Résumé

Cet article s'attache à examiner les fonctions thérapeutiques de la plante aux yeux de celui qui l'utilise. A côté des effets pharmacodynamiques, la prise d'un médicament végétal symbolise une mise en relation avec la nature. Ce double aspect existe dans les pharmacopées traditionnelles mais aussi dans les formes modernes de la phytothérapie.

Resumen

Este artículo examina las funciones terapéuticas de la planta a los ojos de quien la utiliza. Junto a los efectos farmacodinámicos, la acción de tomar un medicamento vegetal simboliza ponerse en relación con la naturaleza. Este doble aspecto existe en las farmacopeas tradicionales pero también en las formas modernas de la fitoterapia.

Summary

This article analyzes the usager's perception of therapeutical aspects of medicinal plants. Besides pharmacodynamic effects, the act of taking a vegetal medicine symbolizes a communication with nature. This double aspect exists in traditional pharmacopoeias but also in modern forms of phytotherapy.